



La Fédération des  
syndicats SUD éducation organise  
un stage de formation syndicale



## « défense individuelle et collective, accompagnement et procédure disciplinaire »

Objectifs

Parce que le juridique est un outil dans la défense des travailleurs au quotidien mais aussi dans la défense des droits syndicaux et de nos libertés.

Parce qu'il est nécessaire de suivre les évolutions de nos statuts et qu'une réflexion commune sur ces questions ne peut qu'être vue collectivement!

*Pour qui ?*

*Pour les animatrices-eurs des équipes syndicales*

*Pour celles et ceux qui pourraient réinvestir cela lors de formations locales*

*Pour les militant-e-s qui ont besoin de voir ou revoir l'essentiel à savoir en matière statutaire et les outils juridiques pour se défendre et agir syndicalement*

### FORMATION FEDERALE JURIDIQUE NIVEAU 2

Durée 2 jours: **les 18 et 19 janvier 2018**

#### L'accompagnement

Situations médicales,  
« frictions » avec la hiérarchie  
Le dossier administratif

#### Mises en situation

Consultation de dossier  
Conseil de discipline  
accompagnement avec la hiérarchie  
Entretien préalable

#### Contractuel-le-s

Procédure de licenciement  
Entretien préalable

#### Procédure disciplinaire

Description, fonctionnement, règles  
Recours contre une sanction

Intervenants :  
Brendan Cabannes  
Michel Savaric  
Pascal Bacquey  
Jean François Fontana  
Commission préca  
Pablo Guevara



*De quoi ca parle ?*

#### Où a lieu le stage ?

Local Sud éducation Paris  
30 bis rue des Boulets, 75011  
Metro Rue des Boulets ou Nation

# Comment s'inscrire ?

Remplir cette fiche

~

Demander à son syndicat de t'inscrire auprès de [comformation@sudeducation.org](mailto:comformation@sudeducation.org) avec cette fiche **complètement renseignée**.

~

Le lieu de formation est limitée à 30 participants :  
**inscrivez-vous le plus tôt possible**

~

La commission formation syndicale vous confirmera l'inscription, un programme détaillé et les horaires du déroulement vous seront adressés en retour.

~

## Inscription à une formation syndicale

Nom de la formation : \_\_\_\_\_ Date de la formation : \_\_\_\_\_

### Coordonnées du stagiaire :

Civilité : Monsieur Madame

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Email personnel : \_\_\_\_\_

Téléphone perso : \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Type de contrat (droit privé, fonctionnaire...) : \_\_\_\_\_

Mandat et responsabilités syndicales : \_\_\_\_\_

Structure syndicale inscrivante : \_\_\_\_\_

Email de contact de la structure inscrivante : \_\_\_\_\_

*Rayer la mention inutile*

**Si possible adresse mail personnelle.** Nous attirons votre attention sur les risques de lecture des mails personnels (dont les mails syndicaux) sur les adresses mails professionnelles.

*En cas de doute, contacter son syndicat*

Demande d'hébergement solidaire : \_\_\_\_\_

Contactez directement le syndicat SUD éducation Paris

[sudeducation75@wanadoo.fr](mailto:sudeducation75@wanadoo.fr)

et

Signaler à la fédération que l'hébergement a bien été effectué

[fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

# Déposer sa demande de congé de formation syndicale

Le congé pour formation syndicale est un droit sans perte de salaire. Vous avez le droit jusqu'à 12 jours de congé par an. Ce n'est pas le chef d'établissement ni de service qui peuvent le refuser et celui-ci doit être écrit et suffisamment motivé.

## Impératif :

Les délais étant très courts, vous devez déposer la demande **avant le 18 décembre!** (prévoyez en fonction de vos EDT)

Les règles de remboursement pour le stage fédéral sont sur la partie privée du site fédéral : <http://www.sudeducation.org/Mode-d-emploi-pour-les-stages-de.html>

Si vous n'avez pas de réponse quinze jours avant le début du stage (soit le 3 janvier 2018), celui-ci est réputé accepté.

## En cas de refus, contactez-nous immédiatement :

[comformation@sudeducation.org](mailto:comformation@sudeducation.org) et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus (seul un refus écrit par le DASEN ou recteur

### Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels enseignants et EN

Adressez l'original, à votre employeur, un mois à l'avance. Garder une photocopie avec preuve du dépôt !

« Lieu », le \*

Mme/M. le recteur/M./Mme. Le/la Président-e/M./Mme. Le/La  
DASEN  
s/c chef de service ou directeur de composante /  
s/c du chef d'établissement/  
Ou Mme/M. l'IEN de circonscription

Mme/M ..... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour de 1/ 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « syndicale », qui se déroulera les 18 et 19 janvier 2018, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

### Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels agents techniques

Adressez l'original, à votre employeur, un mois à l'avance. Garder une photocopie avec preuve du dépôt !

« Lieu », le \*

Mme/M. le Président du Conseil Départemental /régional/Maire  
s/c du chef d'établissement/  
Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M ..... (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour de 1/ 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation « syndicale », qui se déroulera les 18 et 19 janvier 2018, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 Paris)

Signature



**Plus que jamais !**